

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(18\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à l'inspecteur de l'enseignement primaire, 19 décembre 1876](#)

Jean-Baptiste André Godin à l'inspecteur de l'enseignement primaire, 19 décembre 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[19 décembre 1876](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Inspecteur de l'enseignement primaire \(Vervins\)](#)

Lieu de destinationVervins (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin retourne à l'inspecteur les tableaux adressés à l'école du Familistère. Il lui rappelle que le conseil départemental [de l'enseignement] a décidé en octobre 1875 que les classes du Familistère ne constituent qu'une seule école sous la direction d'un seul chef d'institution, raison pour laquelle un seul tableau a été complété.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.

Mots-clés

[Éducation](#), [Famelistère](#)

Lieux cités[Guise \(Aisne\) - Familistère : écoles](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (18)

Collation1 p. (170r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024
